

# Rencontre de la Compensation Ecologique

Vendredi 19 mai 2017

9h – 13h

15 quai Anatole France, 75007 Paris



Compensation des atteintes à la biodiversité : quelles modalités de mise en œuvre dans les territoires ?

ÉVÈNEMENT



La loi pour la reconquête de la biodiversité, de la nature et des paysages adoptée en août 2016 a entériné l'objectif d'absence de perte nette de biodiversité et renforcé la **séquence Eviter-Réduire-Compenser** qui doit être appliquée par les maîtres d'ouvrage. Le principe d'équivalence écologique entre pertes et gains de biodiversité est acté. Le statut d'opérateur de compensation est créé et la possibilité est donnée aux maîtres d'ouvrage de remplir leurs obligations réglementaires par l'intermédiaire des sites naturels de compensation, basés sur le principe de la compensation par l'offre. Le cadre est désormais défini. Mais la mise en œuvre de la compensation écologique dans les territoires soulève de nombreuses questions opérationnelles et nécessite une réflexion collective pour structurer l'action.

Quelles sont les principales avancées de la loi Biodiversité en lien avec la séquence ERC et la compensation écologique en particulier ? Quels sont les points de vigilance à identifier pour assurer sa mise en œuvre effective ? Quelles sont les stratégies des acteurs privés et publics face à la création de ce nouveau métier d'opérateur de compensation ? Quelles sont les formes possibles de coordination entre les acteurs ? Quelles modalités de gouvernance de l'action à l'échelle d'un territoire pour assurer l'effectivité et la cohérence des mesures compensatoires ? Quelles sont les complémentarités et synergies par rapport aux politiques publiques ?

Réalisée dans le cadre de la Mission Economie de la Biodiversité de la Caisse des Dépôts, cette matinée d'échanges réunira entreprises, pouvoirs publics, organisations non gouvernementales, experts et scientifiques afin de débattre et d'approfondir ces problématiques.

L'objectif est **d'informer** et de **réfléchir ensemble** aux conséquences de la loi biodiversité et des décrets associés sur les **acteurs** concernés par la **compensation écologique**.

Événement sur inscription jusqu'au 10 mai dans la limite des places disponibles

# PROGRAMME

## 8h30 – Accueil café

### 9h Ouverture

- **Laurent PIERMONT**, Président de CDC Biodiversité et directeur de la Mission Economie de la Biodiversité de la Caisse des Dépôts

### 9h10 Présentation des dispositions relatives à la séquence ERC présentes dans la loi Biodiversité

- **Laurence MONNOYER-SMITH**, Commissaire Générale au Développement Durable – Ministère de l'Environnement, de l'Energie et de la Mer

### 9h25 Quels défis pour la mise en œuvre des dispositions relatives à la compensation écologique dans la loi Biodiversité ?

- **Gilles J. MARTIN**, Juriste en droit de l'environnement, Professeur émérite de l'Université Côte d'Azur
- **Anne-Charlotte VAISSIERE**, Docteur en Sciences Economiques, Université de Montpellier
- **Laure LEDOUX**, Directrice Adjointe de l'unité Biodiversité, Direction Générale de l'Environnement, Commission Européenne

Echanges avec la salle

### 10h20 Retours d'expérience et présentation des travaux de recherche de CDC Biodiversité sur la compensation écologique

- **Jean-Christophe BENOIT**, Directeur Développement et Investissement, CDC Biodiversité

Echanges avec la salle

### 10h45 Pause Networking

### 11h15 Quelles modalités de mise en œuvre de la compensation écologique dans les territoires ?

Table ronde animée par **Aurélien GUINGAND**, CDC Biodiversité

- **Valérie DAVID**, Directrice Développement Durable et Innovation Transverse, Eiffage
- **Pascal CLERC**, Responsable de la Direction Environnement, Conseil Départemental des Yvelines
- **Dominique ARIBERT**, Directrice du pôle conservation de la nature, LPO France

Echanges avec la salle

### 12h30 Clôture

- **Christophe AUBEL**, Directeur Général de l'Agence Française pour la Biodiversité

#### Contact :

**CDC Biodiversité**

102, rue Réaumur

75002 PARIS

T. +33 (0)1 76 21 75 00

[contact@cdc-biodiversite.fr](mailto:contact@cdc-biodiversite.fr)



Événement sur inscription jusqu'au 10 mai dans la limite des places disponibles